



## Commune de Saint-Nazaire-sur-Charente

# Budget participatif

# Règlement

*Le budget participatif est un dispositif démocratique qui permet de valoriser la participation des citoyens à la transformation de leur commune.*

*Le Conseil Municipal de Saint-Nazaire-sur-Charente souhaite donner l'opportunité aux Saint-Nazairiens de prendre part directement à l'élaboration de projets d'intérêt général, et a décidé d'affecter à cette fin une partie de son budget à la réalisation de projets proposés et choisis par les habitantes et habitants de la commune.*

## 1. Le principe

*Le budget participatif de Saint-Nazaire-sur-Charente permet à chaque personne résidant à Saint-Nazaire-sur-Charente de déposer des projets pour agir directement sur le cadre de vie.*

*La promotion du budget participatif utilisera la dénomination : « **J'ai un projet pour mon village !** »*

## 2. Quel type de projet ?

*Pour être recevable le projet doit :*

- Etre localisé sur la commune de Saint-Nazaire-sur-Charente
- Servir l'intérêt général (caractère public et gratuit)
- Relever d'une dépense d'investissement (les dépenses d'investissement ont un caractère durable et ont vocation à préserver, accroître et / ou améliorer le patrimoine de la collectivité)
- Correspondre aux champs d'intervention de la commune (aménagement des espaces publics, mobilier urbain, arts et culture, biodiversité, citoyenneté, sport, solidarité, ...)
- Etre réalisable dans les 2 ans

## 3. Qui peut déposer un projet ?

*Toute personne résidant à Saint-Nazaire-sur-Charente âgé de minimum de 15 ans.*

*Les projets peuvent être déposés de manière individuelle ou collective (collectifs de citoyens, groupes d'habitants, associations, etc...).*

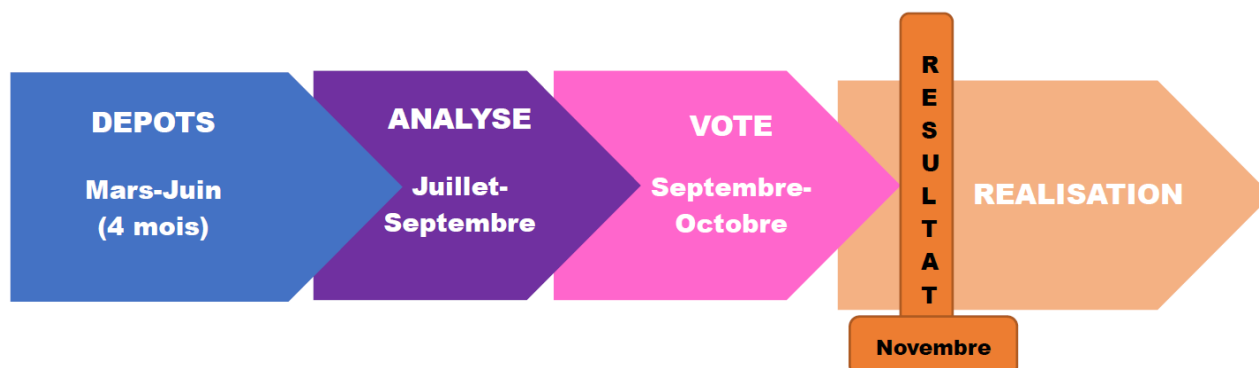
## 4. Qui vote ?

*Toute personne résidant à Saint-Nazaire-sur-Charente âgé de minimum de 15 ans. Chacun ne peut voter qu'une seule fois pour un projet ou pour une liste de projet par ordre de préférence.*

## 5. Le montant alloué

L'enveloppe budgétaire allouée au budget participatif est de 2 000 € pour sa première saison.

## 6. La procédure et le calendrier de mise en œuvre



### Etape 1 : Dépôt des projets

Les projets devront être déposés en mairie ou par mail à l'adresse [mairie@stnazairesurcharente.fr](mailto:mairie@stnazairesurcharente.fr) à l'aide du formulaire annexé au présent règlement et des pièces demandées.

### Etape 2 : Analyse des projets déposés

Les projets déposés sont analysés par les services de la commune, et par toute personne qualifiée en tant que besoin, afin d'en vérifier la faisabilité technique, financière et juridique.

Les projets sont ensuite classés dans l'une des 4 catégories suivantes : réalisable, non réalisable, hors cadre/compétence, déjà prévu.

Une synthèse de l'analyse et du classement est présentée au Conseil Municipal qui choisit parmi les projets réalisables les projets qui seront soumis au vote des habitants, et en tout état de cause dans la limite de l'enveloppe allouée.

L'information des projets retenus est relayée sur le site internet de la commune et par affichage.

### Etape 3 : Vote

Le ou les projets retenus sont soumis au vote des habitants.

Le vote se fait directement sur le coupon dédié qui sera déposé en mairie ou envoyé par mail à [mairie@stnazairesurcharente.fr](mailto:mairie@stnazairesurcharente.fr), à raison d'un seul bulletin par personne.

Le résultat du vote sera diffusé sur le site internet de la commune et par affichage. Le(s) porteur(s) du/des projet(s) retenu(s) sont informés directement.

### Etape 4 : Réalisation

Les projets lauréats sont mis en œuvre par les services municipaux dans un délai d'un an à deux ans maximum. Le(s) porteur(s) du/des projets(s) pourront être sollicités pour accompagner le suivi opérationnel de leur projet.



# « J'ai un projet pour mon village ! »

## CANDIDATURE

Formulaire  
à remettre en mairie  
ou à [mairie@stnazairesurcharente.fr](mailto:mairie@stnazairesurcharente.fr)

Avant le  
30 juin 2022

### Intitulé de mon projet

.....

### Porteur du projet

Collectif    ou     Individuel

■ Nom de la personne ou du collectif :

.....

■ Adresse :

.....

■ Téléphone et mail :

.....

■ Nom et coordonnées du référent unique (pour un collectif) :

.....

### Le projet

■ Objectifs :

.....

■ Description :

.....

.....

.....

.....

.....

■ Estimation financière :

.....